

## DISPOSITIFS &amp; FINANCEMENT

# Transitions Pro

**DÉFINITION**

Transitions Pro est un opérateur paritaire régional qui finance et accompagne les Projets de Transition Professionnelle (PTP) des salariés en CDI. Il y en a un par région (Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine, Transitions Pro Île-de-France, etc.).

Transitions Pro a remplacé les Fongecif en 2020. C'est l'organisme à saisir si tu es salarié en CDI et que tu veux te former pour changer de métier, en gardant ton salaire (ou une partie) pendant la formation.

Transitions Pro instruit ton dossier de PTP (Projet de Transition Professionnelle) : validation du projet, financement de la formation, maintien partiel ou total du salaire pendant les heures de formation hors temps de travail ou en congé formation.

Le taux d'acceptation tourne autour de 40-50 % au niveau national, avec d'importantes variations régionales. Les dossiers acceptés ont en commun : un projet professionnel clairement formulé, une cohérence parcours/destination, un débouché identifié, une formation certifiante (RNCP) et un organisme Qualiopi. Les dossiers refusés sont souvent des projets flous ou des formations sans débouché local.

Délai d'instruction : 3 à 5 mois entre dépôt et décision. Anticipe largement.

**Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.**

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/transitions-pro](https://benjaminduplaa.com/lexique/transitions-pro)

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF